

Durée de la formation ?

1 jour - soit 7 heures.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux souscripteurs et chefs de produit des départements d'assurances individuelles de prévoyance dans les organismes assureurs et sociétés de courtage, aux technico-commerciaux d'assurances, aux consultants et auditeurs.

Pour obtenir quoi ?

Connaître les principes fondamentaux des contrats individuels de prévoyance.

Quels objectifs pédagogiques ?

Définir et **présenter** le cadre général des produits de prévoyance individuels.

Analyser et **maîtriser** les différents produits et les marchés de ce domaine.

Partager les règles de base conduisant au succès économique dans ces marchés.

Quelles méthodes mobilisées ?

Par l'acquisition des bases théoriques fondamentales des domaines de la prévoyance individuelle.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances générales des régimes sociaux de base.

Quelles modalités d'évaluation ?

Une évaluation des acquis des objectifs sera réalisée durant la formation.

Qui anime cette formation ?

Aurélien TREILHOU,

Actuaire IA depuis une vingtaine d'années, et associée du cabinet de conseil Périclès Actuarial, Aurélien dispose d'une forte expérience en assurance de personnes et notamment en assurance emprunteur. Elle est également membre des groupes de travail de l'Institut des Actuaristes sur l'assurance emprunteur. Elle a notamment animé le groupe de travail ayant rédigé les guidelines relatives aux calculs de la provision pour risque croissant.



La formation en pratique...

Quand et où ?

18 décembre 2025

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30

Caritat, Paris 8^e

Combien ça coûte ?

1 000 € HT + TVA 20%, soit 1 200 € TTC.

Les frais de participation couvrent la journée de formation, la documentation complète, le déjeuner et les pauses café.

Qu'allez-vous apprendre ?

Introduction

- Définition de la prévoyance

Les risques de prévoyance

- Les risques en cas de décès
- Les risques d'incapacité de travail
- Les risques liés à l'invalidité et la dépendance

Pyramide de la protection sociale

Cadre juridique des produits de la prévoyance individuelle

- Contrats individuels / collectifs
- La loi Evin
- Principes forfaitaires et indemnitaires
- Application de la loi Chatel
- Sélection des risques et gestion médicale

Garanties des contrats de prévoyance individuelle

Produits et marchés des contrats de prévoyance individuelle

- Les temporaires décès
- Les garanties décès accidentel
- La GAV
- Les garanties obsèques
- Les garanties emprunteurs
- Les garanties loi Madelin
- Les protections en cas d'arrêt de travail et d'invalidité
- Les indemnités journalières en cas d'hospitalisation
- Les garanties dépendance

Evolution de la prévoyance individuelle

- Un terrain d'innovation permanent
- Impact de la généralisation des contrats collectifs

Règles fiscales et sociales des produits de prévoyance individuelle

- Taxes sur les produits de prévoyance individuelle
- Fiscalité des cotisations et des prestations des produits de prévoyance
- Cas particulier des contrats Madelin
- Cas particulier des contrats d'emprunteurs
- Aspects sociaux des cotisations et des prestations de prévoyance individuelle

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

Qu'en disent les stagiaires ?

« Bon formateur pédagogue, illustratif et un bon rythme. »

ALM, Responsable études marketing et veille assurance santé Allianz - FNMF

« Programme complet et enrichissant. Formateur compétent et intéressant. »

OC, Chef de produit - MGEN

« Bonne présentation générale de l'environnement de la prévoyance. Formation animée et ludique. »

NO, Gestionnaire Vie du Contrat Individuel - LES MUTUELLES DU SOLEIL